

CQP Responsable d'élevage porcin

Fonction:

Le responsable d'élevage porcin prend en charge la gestion des animaux de la naissance jusqu'à l'engraissement. Il est en charge de la gestion d'un atelier (généralement la maternité) ou d'un site d'élevage (ensemble des ateliers). Il participe aux performances technico-économiques de l'élevage. Il réalise les opérations d'élevage (nourrissage, reproduction, soins d'entretien, ...) de porcs en verraterie, en maternité, ou en engraissement, etc, selon les règles d'hygiène, de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production.

Le responsable d'élevage peut être amené à superviser directement les agents d'élevage, il exerce ses missions sous l'autorité de l'éleveur. Il établit le planning d'astreintes et de congés et aide les agents dans leur fonction si nécessaire ou les remplace en leur absence.

Missions principales:

Suivi et opérations sur le troupeau reproducteur

Gestion de la maternité et des porcelets

Suivi des animaux en post-sevrage et engraissement

Gestion des conditions d'hygiène, de bien-être animal et de biosécurité

Gestion technico-économique de l'atelier

Compétences:

Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur

Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les animaux

Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement

Gérer les conditions d'hygiène, de bien-être et de biosécurité de l'élevage porcin

Piloter un atelier de productions animales

Métiers accessibles via la certification:

- Chef d'élevage porcin
- Chef de production agricole porcine
- Conducteur d'atelier de production animale porcine
- Responsable d'élevage porcin
- Second d'exploitation porcine

Prérequis nécessaires à la formation:

Aucun prérequis nécessaire

Ocapiat